



RSIT
10110 dAB
+ DSS

Monsieur Damien CASTELAIN
Président de la Métropole Européenne
de Lille
Maire de Péronne-en-Mélantois
2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 LILLE Cedex

Lille, le 1 mars 2022



Nos réf. : D/2022/54
Aff. Suivie par : Eddy FACON

Objet : Questions concertation SDIT

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 11 février dernier, vous m'informez du lancement d'une concertation préalable relative aux quatre premiers projets de tramway et de BHNS définis par la Métropole Européenne de Lille (MEL) suite à l'adoption, en juin 2019, de son Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT). Vous m'indiquez que vos services pourront être amenés à solliciter SNCF Réseau pendant toute la durée de cette concertation pour contribuer à la formalisation des réponses aux questions susceptibles d'émerger concernant l'articulation de ces projets du SDIT avec le Réseau Ferré National (RFN) et le projet de déploiement d'un Service Express Métropolitain (SEM) sur l'étoile ferroviaire de Lille.

Nous nous félicitons de l'engagement de cette première étape importante pour la mise en œuvre de ces projets du SDIT qui vise à répondre, de manière décarbonée, aux enjeux de la mobilité quotidienne de la MEL dans les décennies à venir. Bien évidemment, mes services seront aux côtés de votre équipe de maîtrise d'ouvrage tant en termes de participation à plusieurs des réunions de concertation programmées que de fourniture des éléments de réponse dont nous disposons. Ce lundi 21 février, nous avons d'ailleurs pu prendre part à la réunion de lancement de cette concertation qui se déroulera jusqu'au 5 avril prochain sous l'égide des garants désignés par la CNDP.

Lors de la concertation sur le SDIT organisée par la MEL au printemps 2019, SNCF Réseau a produit un porter à connaissance qui a fait l'objet d'une présentation synthétique devant les élus métropolitains lors d'une audition en date du 23 avril 2019. Au travers de ce porter à connaissance, il s'agissait de rappeler un certain nombre d'enjeux relatifs aux caractéristiques et à l'exploitation de l'étoile ferroviaire de Lille et d'effectuer une première revue des interfaces et adhérences des vingt-neuf projets de liaisons structurantes du SDIT avec le RFN.

Depuis lors, au travers de la démarche de déploiement du SEM sur l'étoile ferroviaire de Lille associant, dès fin 2019, l'Etat, la Région Hauts-de-France, la MEL et SNCF Réseau, nous avons collectivement défini une vision cible à l'horizon 2040 des services régionaux de voyageurs et des investissements en infrastructures à consentir pour permettre au mode ferré lourd de jouer un plus grand rôle dans les mobilités du quotidien, qu'il s'agisse des déplacements internes à la MEL ou plus largement des déplacements au sein de l'Aire Métropolitaine Lilloise (AML). Une première phase d'études de faisabilité sur ce projet de SEM a été engagée en janvier 2022 suite à la signature, après délibérations de la MEL puis de la Région, de la convention de financement afférente le 24 décembre 2021. Cette nouvelle phase d'études permettra notamment d'envisager plus finement les nouvelles chaînes de déplacement et les gains de fréquentation permis par l'articulation, sur un certain nombre de gares principales, des liaisons structurantes du SDIT avec les services régionaux de voyageurs promus par le SEM. Cette bonne articulation me semble en effet essentielle à l'efficacité du système de transports collectifs que nous projetons collectivement pour l'AML.

Plus récemment, au travers de plusieurs réunions et échanges, un diagnostic des sujets d'interface entre liaisons structurantes du SDIT et RFN a été engagé entre nos services. Ces sujets multiples ont trait à des questions de jumelage ou de franchissement d'infrastructures ou encore de mobilisation d'emprises du RFN utiles à la réalisation ou à l'exploitation des nouvelles liaisons du SDIT. A l'issue de la phase de concertation préalable que vous menez, une fois le parti général d'aménagement des quatre liaisons structurantes stabilisé, il conviendra de définir le cadre de partenariat technique et financier permettant à SNCF Réseau de réserver les ressources puis de réaliser les études des ouvrages et des travaux connexes intéressant le RFN. Au travers de ces études, il s'agira également d'assurer au plus tôt l'inscription des plages travaux nécessaires à la réalisation desdits ouvrages dans le double objectif d'assurer la robustesse des plannings de mise en service de vos projets et de limiter l'impact des travaux sur les circulations ferroviaires voyageurs et fret.

En vous réaffirmant toute l'implication de SNCF Réseau dans cette étape de concertation préalable, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération la meilleure.

La Directrice territoriale



Nathalie DARMENDRAIL